

LE SCÉNARIO

FORMATIONS 2024 - 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

RENSEIGNEMENTS/ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS

Tél. : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------|-------------|
| Le CEFPF en quelques mots | PAGES 2-3 |
| Nos engagements | PAGES 4-6 |
| Public concerné et contexte | PAGES 08-09 |
| Objectifs pédagogiques | PAGE 10 |
| Modalités de mise en œuvre | PAGES 11 |
| Contenu de l'action | PAGES |
| Programme détaillé | PAGES 14-16 |
| Conditions générales de vente | PAGE 17 |

**LE CEFPE
EN QUELQUES MOTS**





LE CEFPPF

32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

NOS ENGAGEMENTS QUALITE

Certification QUALIOPi

Le CEFPP est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISENSEEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPP fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPP rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPP donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

L'action de formation ...

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC

michael-l@cefpf.com

01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPP soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPP s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

Le CEFPP met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENTE HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS
corinne-gl@cefpp.com
01 40 30 22 25

CONTENU DE L'ACTION

PUBLIC CONCERNÉ ET CONTEXTE

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Public mixte (auteur et intermittent) :

Toute personne désirant collaborer à l'écriture d'une fiction ou souhaitant exercer des responsabilités lors du développement d'un projet dans une société de production :

- Réalisateurs ayant collaboré à l'adaptation d'un scénario et souhaitant améliorer leur technique pour développer leur propre projet.
- Auteurs de l'écrit (littérature, journalisme) souhaitant appréhender les spécificités du scénario de fiction
- Comédiens ou techniciens amenés à travailler sur la base du scénario et souhaitant avoir la capacité d'en analyser ou comprendre les enjeux.

Pré-requis, expérience professionnelle

Un diplôme au moins équivalent au Master I ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPPF sur présentation d'un curriculum-vitae.

Avoir un projet ou des idées de format à développer (pouvant être modifiés au cours de la formation)

Compétences appréciées

Avoir déjà expérimenté le travail d'écriture d'un scénario (court-métrage)

Etre à l'aise en expression écrite

Avoir une bonne culture cinématographique

CONTEXTE

LE METIER DE SCENARISTE

Le scénariste écrit ou coécrit des textes pour le tournage de fictions à partir d'une idée qu'il a pu initier ou qui lui a été proposée par un réalisateur ou un producteur. Il transforme cette idée en sujet ou rédige ou corédige successivement différents textes dont la forme est normalisée pour obtenir le scénario dialogué définitif, pendant la phase de développement de la fiction ou du documentaire. Il peut adapter le scénario pendant les phases de production (préparation, voire de tournage).

En long-métrage, l'écriture de fiction passe par différentes étapes couramment appelées pitch, synopsis, séquencier, traitement, continuité dialoguée. Les modalités d'engagement du scénariste font l'objet d'un contrat de cession de droits d'auteur avec le producteur. A la télévision, elles font l'objet d'un contrat d'option puis de cession de droits d'auteur. Dans cette dernière hypothèse, il est établi en lien avec une convention d'écriture du diffuseur commanditaire (une chaîne).

Le scénariste peut initier le sujet, seul ou non (avec un coscénariste ou un réalisateur par exemple) ou répondre à une commande pour un sujet et un format donné, en particulier à la télévision. Dans tous les cas, le contrat qui le lie au producteur prévoit sa participation aux différentes étapes de l'élaboration du scénario, avec ses éventuels collaborateurs, les délais de remise des différents stades du scénario, les conditions d'acceptation et de rémunération.

Le scénariste de fiction commence par construire les fondamentaux de son projet : sujet et thèmes, genre (comédie, drame...), époque, contexte et décors principaux, personnages, construction dramatique. Selon la nature des contraintes influant sur le développement, il inclut dans cette préparation une réflexion sur le public visé par l'histoire. Ce travail donne lieu à un synopsis évalué avec le producteur. Ce synopsis peut donner lieu à plusieurs versions de travail, parfois complétées de documents annexes : fiches relatives aux personnages (caractérisation, fonction, trajectoire...), traitement ou synopsis développé permettant d'approfondir les caractéristiques de l'œuvre à venir.

Au cinéma, ou dans le cadre d'une fiction unitaire pour la télévision, le ou les scénaristes peuvent passer directement à l'écriture du séquencier (au traitement au cinéma), découpage de l'histoire en séquences, et de la continuité

dialoguée ou scénario proprement dit, étape ultime du développement. Dans tous les cas, il(s) intègre(nt) les paramètres propres au sujet, au genre et au format considéré, notamment les conditions envisageables de production du projet. A la télévision, l'ensemble de ce travail est effectué en relation avec un directeur du développement, un directeur de collection ou un directeur littéraire, lui-même supervisé par le ou les producteurs, puis le chargé de programme des chaînes de télévision dans le cadre de « réunions de textes » ; au cinéma le scénario est validé par le producteur et le réalisateur lorsque celui-ci n'est pas également scénariste (en général il est co-scénariste). Chaque fois le texte est discuté, travaillé et retravaillé.

Au final, le scénariste de fiction ne travaille donc jamais de façon isolée. Il fournit autant une œuvre qu'un outil de travail, dont la fonction est d'être exploitable par le réalisateur et l'équipe de tournage. L'écriture obéit à des principes dramatiques avec lesquels il faut négocier, mais aussi un style visuel et des caractéristiques techniques précises, qui donnent à ce type d'écriture sa spécificité par rapport à d'autres, très différentes, comme l'écriture de roman par exemple. Le scénariste doit donc réussir une alchimie complexe entre le développement de sa propre inspiration, les contraintes techniques et de production, et l'anticipation des attentes du public. Sa présence lors de la préparation et du tournage est rare, sauf lorsqu'elle est motivée par une demande précise, par exemple du réalisateur pour une lecture avec des comédiens, ou pour un nouveau travail en cours de production, voire de tournage.

Auteur, le scénariste est rétribué comme tel, sans être ni salarié, ni intermittent.

Activités

(voir le référentiel pour le détail des activités)

Ainsi, le scénariste doit :

- Etre capable de rédiger les différents documents associés au développement du scénario
- Savoir présenter son projet face à un producteur d'une manière synthétique et développée
- Pouvoir tenir compte des remarques du producteur / script doctor/ conseiller de programme et pouvoir rebondir dans la phase de développement.

Évolution du métier (CPNEF AV)

La réduction des délais de mise en production des séries et des téléfilms a pour conséquence de diminuer le temps consacré à l'écriture des scénarios, ce qui demande aux scénaristes une organisation très rigoureuse pour respecter les plannings d'écriture, voire une organisation des scénaristes en pool / en atelier.

Dans ce contexte une nouvelle fonction apparaît : le showrunner. Son rôle est à la fois celui d'un scénariste, garant de la valeur artistique de la série, mais aussi celui de chef d'orchestre qui supervise le processus de production, de la salle d'écriture au plateau de tournage, jusqu'au montage final si nécessaire.

De plus en plus de fictions et de documentaires audiovisuels utilisent des procédés d'animation et d'effets visuels. Les scénaristes doivent ainsi être en veille sur ces procédés et leur coût pour les intégrer dans leurs scénarios.

Des opportunités supplémentaires apparaissent pour les scénaristes : l'apparition des plateformes web, le développement des webséries et des formats-courts.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

■ Enjeux

Un scénario, c'est la vision d'un film à venir, pour un public encore inconnu qu'il conviendra de séduire. La réalisation d'un film repose avant tout sur la créativité des auteurs : mais celle-ci exige une pratique professionnelle fondée, notamment, sur la connaissance de techniques d'écriture spécifiques et sur la maîtrise des principales notions de la dramaturgie.

Le programme de formation du CEFPP dure 6 semaines. Il répond à ce souci de favoriser une expression libre pour des projets réalisables de façon concrète.

C'est ainsi qu'il propose aux stagiaires une "mise en situation" qui reproduit celle de la création d'une fiction, leur apportant les éléments propices à la détermination de leurs choix et à l'écriture de leurs sujets. Ayant pour objectif de transmettre des méthodes et des techniques de création, la première partie de la formation consiste essentiellement en des points théoriques rythmés par des exercices d'application et des séances d'analyse de scénario. Cet atelier pratique est émaillé d'exercices et de points théoriques, avec des séquences de travail personnel sur les différents sujets développés par les participants.

Le programme est adapté à la situation et aux objectifs professionnels de chaque stagiaire, qu'il recherche une meilleure connaissance de l'écriture scénaristique dans sa pratique professionnelle ou qu'il veuille faire aboutir, à terme, un projet.

Toutefois, le candidat doit être conscient que les 3 semaines de développement permettront soit d'atteindre le squelette d'un long métrage ou d'un unitaire, soit une première version de son court-métrage.

En fonction de son expérience antérieure, l'apprenant a le choix de se lancer soit dans l'écriture d'un court-métrage soit dans le développement d'un long-métrage.

Le court-métrage est un choix raisonnable pour les personnes n'ayant jamais écrit car ils auront, à l'issue de la formation, une première version aboutie de leur projet (terminer avec une première victoire est très encourageant pour continuer). C'est aussi la possibilité pour les « jeunes » réalisateurs d'écrire un scénario de court-métrage structuré, ce qui n'est pas courant sur le marché et peut être un atout non négligeable pour démarcher un producteur.

L'écriture d'un long-métrage requiert de la rigueur et un fort investissement personnel pendant et à l'issue de la formation.

A l'issue des 3 semaines de développement, les apprenants ont amorcé l'écriture de leur synopsis ou de leur traitement.

■ Objectifs détaillés

- Comprendre, reconnaître et appliquer les principes de la dramaturgie
- Structurer un récit
- Développer un projet grâce à un accompagnement individuel par un scénariste expérimenté
- Présenter son projet face à un producteur

A LA FIN DE LA FORMATION, LES APPRENANTS AURONT ACQUIS :

Avancement de leur Projet :

- Court-métrage : première version du scénario
- Long-métrage : premier synopsis ou squelette détaillé du projet

Des compétences spécifiques à l'audiovisuel :

- Application des codes d'écriture couramment utilisées pour la construction dramatique d'un scénario et son développement narratif
- Écriture d'une note d'intention, d'un synopsis, d'un traitement, d'un séquencier, d'une continuité dialoguée d'un projet
- Méthode du pitch

Compétences transversales :

- Structurer un récit
- Prise de parole en public

Évolution professionnelle :

Pour les personnes ayant choisi d'écrire un court-métrage, la prochaine étape est de trouver un producteur pour le réaliser :+).

Le court-métrage est encore aujourd'hui un moyen incontestable pour rencontrer un producteur et le convaincre de donner la chance à un jeune réalisateur.

Quant à ceux qui ont choisi la voie du long métrage, cela va demander encore quelques heures d'écriture pour aboutir à la fin d'un traitement qui pourra être envoyé à des producteurs.

Il est bien évidemment conseillé de profiter du réseau du CEFPP (notamment les apprenants de la formation d'écriture) pour créer un groupe de lecture voire un atelier de co-écriture.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

| | |
|--------------------------------|--|
| Durée totale : | 240 heures, soit 30 jours, 6 semaines |
| Durée hebdomadaire : | 40 heures 9h30-13h30 - 14h30-18h30 par semaine |
| Prix : | 6 000 euros HT |
| Lieu de formation : | CEFPP - 19, rue de la Justice - 75020 Paris |
| Contact : | Tél : 01 40 30 22 35 |
| Dates de la formation : | Du 02/09/2024 au 11/10/2024 Du 21/10/2024 au 29/11/2024 Du 02/12/2024 au 24/01/2025 Du 03/02/2025 au 14/03/2025 Du 24/03/2025 au 02/05/2025 Du 12/05/2025 au 20/06/2025 Du 23/06/2025 au 01/07/2025 Du 08/09/2025 au 17/10/2025 |



FORMATEURS

| | |
|----------------------------------|--|
| Responsable pédagogique : | Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPP |
| Intervenants : | Julie PONSONNET, scénariste, script-doctor (PARTIE 1) Philippe BARRIERE, scénariste, script doctor (PARTIE 2) |

ORGANISATION GÉNÉRALE

Les trois premières semaines de la formation sont consacrées aux principes de la dramaturgie. Cet apprentissage des bases de la structure est la première étape avant d'entreprendre l'écriture d'un scénario de long métrage (voir de court-métrage).

Chaque jour, la formatrice commence par un point de dramaturgie, d'abord d'un point de vue théorique puis en pratique lors d'exercices de groupe. Enfin des séances de visionnages de films français et étrangers permettent aux apprenants d'analyser les forces et les failles de scénarios et proposent ce qu'il aurait pu permettre d'améliorer la structure du film.

Les trois semaines consacrées au développement de projet démarrent par un atelier pitch où chacun présente son idée de scénario. Encadrés par un deuxième formateur, les stagiaires alternent la phase d'écriture individuelle à des exercices de créativité en atelier.

Le formateur référent rencontre quotidiennement les stagiaires, leur faire des remarques sur leur projet dans le but de les amener à le retravailler pour le prochain entretien.

METHODE PEDAGOGIQUE

Les trois premières semaines de la formation sont consacrées aux principes de la dramaturgie. Cet apprentissage des bases de la structure est la première étape avant d'entreprendre l'écriture d'un scénario de long métrage (voir de court-métrage).

Chaque jour, la formatrice commence par un point de dramaturgie, d'abord d'un point de vue théorique puis en pratique lors d'exercices de groupe. Enfin des séances de visionnages de films français et étrangers permettent aux apprenants d'analyser les forces et les failles de scénarios et proposent ce qu'il aurait pu permettre d'améliorer la structure du film.

Les trois semaines consacrées au développement de projet démarrent par un atelier pitch où chacun présente son idée de scénario. Encadrés par un deuxième formateur, les stagiaires alternent la phase d'écriture individuelle à des exercices de créativité en atelier.

Le formateur référent rencontre quotidiennement les stagiaires, leur faire des remarques sur leur projet dans le but de les amener à le retravailler pour le prochain entretien.

LA FORMATION SE DÉROULE EN DEUX PARTIES DISTINCTES ET AUTONOMES :

■ LES OUTILS DE LA DRAMATURGIE (120 HEURES)

■ ATELIER DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS (120 HEURES)



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

supports, ressources pédagogiques...) :

- Dossier de documentation propre à chaque intervenant.

Moyens techniques

matériels, équipements techniques

et informatiques, logiciels utilisés) :

- Matériel didactique mis à disposition pour l'exercice de simulation
- Salle avec télévision et lecteur DVD,
- Vidéoprojecteur

A l'issue de chaque semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par les formateurs référents et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires considèrent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.
Le Jury du CEFPF évalue les compétences des stagiaires.

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP :

Chaque apprenant présente son projet face à un jury composé de professionnels en activité

Modalité de suivi :

Évaluations hebdomadaires

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le formateur référent et le directeur pédagogique.

En fin de formation :

Les stagiaires considèrent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation et leur marge d'évolution professionnelle

Modalité d'évaluation :

A l'issue de la première partie

Contrôle des connaissances par écrit
(2 heures en centre de formation)

A l'issue de la deuxième partie :

Les stagiaires auront un entretien individuel de 45 minutes sous forme de pitch (de 15 minutes maximum) puis de questions de la part de producteur concernant le projet

Le candidat devra commenter son projet de scénario développé dans le cadre de la formation et sera évalué sur les points suivants :

- Cohérence du projet : adéquation entre le projet du candidat et les connaissances acquises en formation.

- Clarté du pitch :

- clarté pour décrire les personnages et les enjeux dramatique
- capacité à défendre son projet, son point de vue, son style, de façon argumentée
- capacité à respecter les consignes et à écouter les remarques du producteur

PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ LES OUTILS DE LA DRAMATURGIE

Cette partie permet aux stagiaires d'acquérir l'ensemble des notions et outils de dramaturgie, indispensables à l'écriture de scénarios. Sont traités en détail les thèmes suivants :

PREMIERE PARTIE : 120 HEURES

■ Introduction

Le rôle du scénariste / Le travail de scénarisation.

La place du récit dans l'oeuvre audiovisuelle.

Les différents positionnements possibles du scénariste : film expérimental ou film à récit ?

Les contraintes du scénariste : écrire de l'image, écrire pour les spectateurs, écrire pour un « marché »...

Le besoin de « sens » du spectateur / Son besoin de vivre des émotions par procuration, de « faire l'expérience » d'une histoire.

Vue d'ensemble des principes fondamentaux de la dramaturgie : un début, un milieu, une fin.

Le conflit, au coeur de toutes les oeuvres dramatiques

Définition du conflit interne et externe, passif et dynamique, présent ou en perspective.

Rôle et fonction du conflit : intérêt et identification du spectateur.

Écrire de manière conflictuelle.

■ Le début de l'histoire / les prémisses

Les éléments qui constituent la base, les prémisses de l'histoire:

- L'arène de l'histoire.

- La situation initiale ou routine de vie du (ou des) protagoniste(s).

- Le ou les meilleurs protagonistes pour porter l'histoire.

- L'élément déclencheur qui va bouleverser le (ou les) protagoniste(s) de l'histoire et l'emmener vers « l'aventure ».

(Plusieurs approches, choisies parmi celles des grands théoriciens américains et français, seront abordées pour nourrir la réflexion).

■ La caractérisation des personnages

La nécessité de caractériser les personnages d'un film pour créer l'identification du spectateur.

Les différents degrés de caractérisation selon le genre de film choisi.

Les éléments de caractérisation : passé, présent, futur.

La psychologie des personnages (présentation de quelques outils).

La notion de « spectre » ou événement du passé qui hante encore le protagoniste dans le présent.

Le rôle du conflit dans la caractérisation.

Trait de caractère dominant et nuances.

La question de la transformation des personnages... une question de genre mais aussi de philosophie.

■ Le milieu de l'histoire / le cœur

Les éléments constitutifs du cœur de l'histoire :

Le (ou les) objectif(s) conscient(s) ou inconscients du protagoniste.

Les motivations et l'enjeu du protagoniste ou « qu'a-t-il à perdre s'il n'atteint pas son objectif ? ».

Les moyens mis en oeuvre par le protagoniste pour atteindre son (ou ses) objectif(s).

Les obstacles rencontrés par le protagoniste dans l'atteinte de son (ou ses) objectif(s).

Les nœuds dramatiques qui relancent l'action, renforcent les obstacles, créent une urgence, densifient l'enjeu... réveillent le spectateur !

■ La fin de l'histoire / le climax

Le « point de vue » de l'auteur

Le dénouement d'une histoire.

Le climax et la résolution.

La montée en crescendo vers le climax.

Pas de bonne fin sans un bon début.

Le happy-end, la fin tragique, la fin nuancée : signification et maniement.

Les structures modifiées : fausse fin et coup de théâtre.

La montée du suspens / le compte-à-rebours.

Réflexion sur le point de l'auteur (qui se situe en partie dans le choix de la fin).

■ La place du spectateur dans le processus narratif

Le spectateur, partenaire officiel du processus narratif.

La préparation et le paiement.

L'ironie dramatique / La surprise / Le mystère.

La nécessité de clarté (des personnages et des éléments de l'intrigue).

Le suspens qui fait participer consciemment le spectateur.

Le sous-texte qui fait participer inconsciemment le spectateur.

■ Structurer son histoire

Les mêmes éléments de dramaturgie pour une multitude de structures possibles.

■ La structure qui vient de l'intérieur et non de l'extérieur.

La place et le rôle de (ou des) sous-intrigue(s) dans une histoire.

■ La scène et le dialogue

La structure de la scène : un début, un milieu, une fin (aussi !)

La scène conflictuelle.

Le changement de « température » d'une scène.

Les scènes les unes avec les autres.

■ Le bon et le mauvais dialogue : ce qui les différencie

Dialogue et caractérisation.

Dialogue et informations.

Dialogue et sous-texte.

Dialogue et musicalité.

■ Les outils de démarchage et de présentation

Le pitch dramatique : protagoniste / objectif / promesses de conflit.

Le synopsis.

Le traitement.

La continuité dialoguée.

La note d'intention d'auteur.

■ Bilan de la partie théorique et lancement des projets individuels

Tour de table des participants / Questions et bilan.
Choix des projets qui seront développés dans le cadre de l'atelier.

DEUXIEME PARTIE : 120 HEURES

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS

Cette deuxième partie a pour vocation de mettre en application les règles de dramaturgie apprises lors de la première partie et de soutenir les stagiaires dans le commencement du développement de leur projet de long métrage, en étant accompagné, « coaché », par le formateur référent.

L'objectif est soit le traitement (voir la continuité dialoguée) d'un court-métrage soit l'élaboration d'un synopsis détaillé d'un long-métrage accompagné d'une note d'intention et éventuellement, selon l'avancement du projet, de séquences dialoguées.

La formation allie l'écriture en atelier, favorisant une ambiance de travail interactif, à des séances d'écriture individuelles régulièrement ponctuées par des entretiens personnalisés avec le formateur référent.

Ce travail permet ainsi de réunir l'ensemble des conditions utiles aux participants pour développer efficacement l'écriture de leur projet dans le prolongement de la formation.

Cette deuxième phase de travail (atelier collectif et entretiens individuels) se déroule en plusieurs phases :

■ - Le formateur référent donne d'abord un « cahier des charges » (ou « canevas ») aux stagiaires, reprenant les principales règles de dramaturgie enseignées dans la première partie du stage. Il s'agit, pour les stagiaires, de s'interroger globalement sur leur intention d'auteur, leur sujet, leur point de vue, mais aussi sur leurs personnages, les objectifs et enjeux, les obstacles, le dénouement, la transformation éventuelle de leurs personnages, etc.

- Une fois ce cahier des charges rempli, le formateur référent organise un tour de table (atelier collectif) afin que chaque stagiaire s'exprime sur son projet. De manière à obtenir quelques retours constructifs de la part du formateur référent, ainsi que des autres stagiaires.

- Jusqu'à l'élaboration d'une première version de synopsis et de note d'intention, les entretiens suivants sont individuels et permettent d'affiner de plus en plus : l'intention de l'auteur, la caractérisation des personnages, la construction de l'intrigue, etc. Au cours de ce travail d'accompagnement individuel et collectif, chacun des points suivants seront abordés

■ Analyse globale du projet

Il s'agit dans un premier temps d'évaluer les ressources et les pistes de développement proposées pour chaque projet, à savoir :

- préciser la genèse des projets
- définir la nature de l'inspiration des stagiaires
- déterminer le genre choisi en fonction du sujet

Le formateur est aussi amené à préciser avec chacun des stagiaires les éléments fondamentaux de son sujet, soit :

- Le point de vue de l'auteur
- Le choix du genre
- La nature de l'enjeu
- Le thème
- La structure dramatique

- Le choix du contexte
- Le potentiel du sujet aujourd'hui
- L'impact sur le public
- Les ressources du sujet en fonction du développement envisagé

■ Choix et caractérisation des personnages

- Définition du protagoniste, antagoniste et de l'enjeu qui les oppose.
- Définition des motivations, du but et de la trajectoire de chacun.
- Définir les Outils narratifs de l'oral.
- Structurer ses phrases et ses idées
- Choisir le style de son intervention
- Cadrer son intervention dans le temps
- Gérer son stress
- Donner du rythme à sa présentation
- Mise en avant de la nature des conflits et des interactions qui les opposent ou les unissent.
- Caractérisation de chacun des personnages face à son enjeu
- Définition de leur singularité
- Approfondissement de leur psychologie
- Fonctionnement de chaque personnage dans l'histoire

■ La construction dramatique

- Mettre en lumière la progression dramatique, en ciblant le conflit dramatique central, les intrigues secondaires, les nœuds dramatiques, les obstacles et les péripéties,
- Étudier la construction des scènes et leur enchaînement sur la durée du scénario
- Structuration du séquencier
- Trouver des solutions aux causes de blocages éventuels.

■ Les dialogues

- Maîtriser la spécificité des dialogues et du langage cinématographique.

■ Validation finale pour l'obtention du CP-FFP

En présence du formateur référent, chaque stagiaire présente son projet face à un producteur de fiction.

L'objectif de cette validation est de pouvoir mesurer les progrès accomplis et de valider l'avancée du développement (structure dramatique, force des personnages, cohérence des dialogues etc).

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire écrit
- Suivi personnalisé du formateur référent (coaching)
- Soutenance du projet face à un producteur de long métrage



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

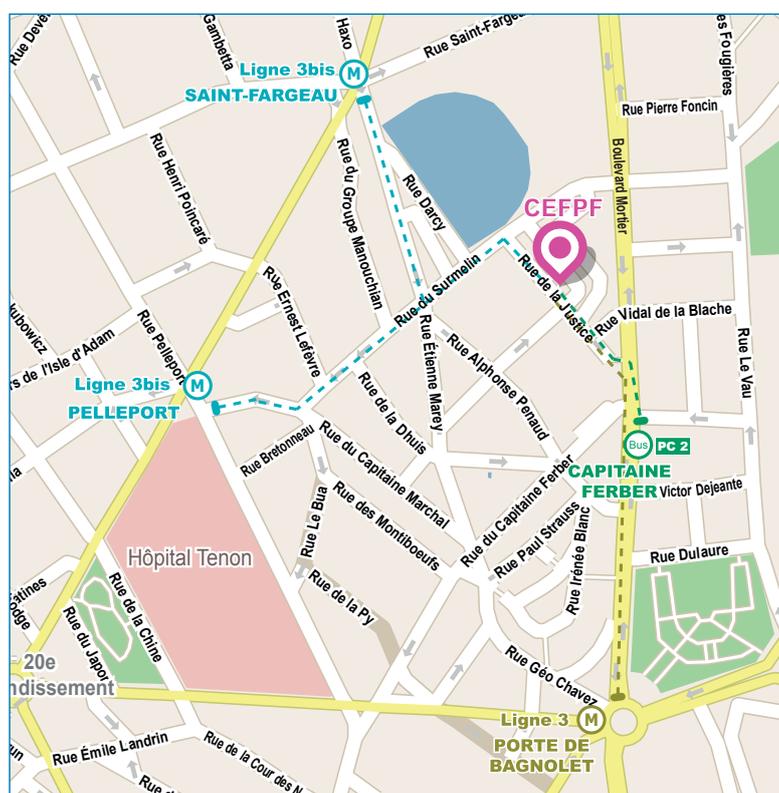
V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

<https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/>

Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

